Au cours de son séjour à Genève, le Père Dominique Pire, prix Nobel de la Paix, a rendu visite au président du Comité international. Il lui a remis un exemplaire de son livre, « Bâtir la paix », et l'a assuré de son appui sans réserve à tout ce que le CICR peut entreprendre en faveur de la paix.

Nominations

Réuni en séance plénière, le Comité international a procédé aux nominations suivantes: MM. Roger Gallopin, directeur exécutif, et Jean Pictet, directeur des Affaires générales, reçoivent chacun le titre de directeur général au CICR; M. Claude Pilloud, directeur-adjoint, chef du Service juridique, est nommé directeur au CICR.

Nouvelles adhésions aux Conventions de Genève

Dans son numéro de septembre, la *Revue internationale* signalait que 111 Etats étaient expressément parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949. Depuis lors, le Comité international de la Croix-Rouge a été informé par le Département politique fédéral de la participation de trois nouveaux pays à ces Conventions.

Il s'agit tout d'abord de l'adhésion de la République du Kénya, qui a été reçue à Berne le 20 septembre 1966.

Puis, le 19 octobre 1966, c'est la République de Zambie qui a déposé auprès des autorités suisses un instrument d'adhésion aux Conventions de Genève.

Enfin, le 20 octobre 1966, les autorités suisses ont reçu une déclaration de continuité de la Gambie.

Ainsi, l'adhésion de ces trois pays porte à 114 le nombre des Etats expressément parties aux Conventions de Genève de 1949.